

L'opinion publique en Europe (1600-1800)

Il Hélène Duccini – 979-10-231-2218-3





La question de l'opinion publique est un thème fondamental dans les sciences humaines, comme elle se pose dans la vie de nos démocraties. Cette notion, à la fois vague et essentielle, a une histoire. Quand et comment une société dans son ensemble pouvait-elle exprimer ses jugements ?

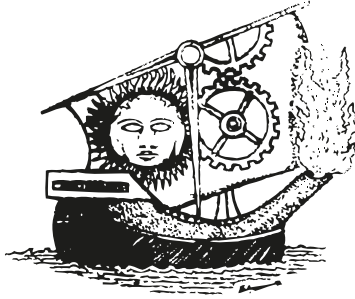
Des historiens interrogent la généalogie de cette notion en s'intéressant aux Temps modernes, avant la métamorphose de la Révolution. En effet, dans la plupart des pays européens et surtout en France, les systèmes politiques se méfiaient de l'opinion publique. De nombreux exemples vivants, une réflexion multiforme, des découvertes surprenantes : ce livre approfondit un thème important pour tout amateur d'histoire et pour tout citoyen.

Couverture :

William Hogarth, « The Politician », gravure, collection privée
© La Collection/Interfolio



L'OPINION PUBLIQUE EN EUROPE



Bulletin de l'Association des historiens modernistes
des universités françaises
dirigé par Lucien Bély

L'opinion publique en Europe

(1600-1800)

Préface de Lucien Bély



Les PUPS, désormais SUP, sont un service général
de la faculté des Lettres de Sorbonne Université.

© Presses de l'université Paris-Sorbonne, 2011
© Sorbonne Université Presses, 2022

ISBN : 978-2-84050-737-6
PDF complet – 979-10-231-2213-8

TIRÉS À PART EN PDF :

Préface de Lucien Bély – 979-10-231-2214-5
Introduction de Daniel Roche – 979-10-231-2215-2
I Cédric Michon – 979-10-231-2216-9
I Sandro Landi – 979-10-231-2217-6
II Hélène Duccini – 979-10-231-2218-3
II Alain Hugon – 979-10-231-2219-0
III Jean-François Dunyach – 979-10-231-2220-6
III Lucien Bély – 979-10-231-2221-3

Composition Emmanuel Marc DUBOIS
d'après le graphisme de Patrick VAN DIEREN

SUP

Maison de la Recherche
Sorbonne Université
28, rue Serpente
75006 Paris
tél. : (33)(0)1 53 10 57 60

sup@sorbonne-universite.fr

sup.sorbonne-universite.fr

DEUXIÈME PARTIE

**Les combats de l'opinion publique
au XVII^e siècle**

L'OPINION PUBLIQUE SOUS LOUIS XIII

Hélène Duccini

Université Paris X-Nanterre

Ayant choisi de donner pour titre au livre que Joël Cornette a intégré à sa collection chez Champ Vallon en 2003 : *Faire voir, faire croire. L'opinion publique sous Louis XIII*, je me sens tout à fait concernée par le sujet de ce colloque : « L'opinion publique existe-t-elle à l'époque moderne ? », et non moins par l'introduction de Daniel Roche : « L'opinion publique a-t-elle une histoire ? »¹. Je suppose que ces points d'interrogation ont valeur rhétorique, car depuis le livre de Jürgen Habermas, *L'Espace public. Archéologie de la publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise*, publié en 1963², beaucoup d'eau a coulé sous les ponts et beaucoup d'encre sur le papier.

Les définitions de l'« opinion publique », ont été précisées et affinées, voire radicalement contestées par Pierre Bourdieu qui est allé jusqu'à nier l'existence d'une opinion publique. En 1989, Michèle Fogel, qui s'étonne de n'avoir pas vu le mot ni le concept dans les livres d'histoire, s'emploie à la définir dans l'introduction de ses *Cérémonies de l'information dans la France du XVI^e au milieu du XVIII^e siècle*³. En 1990, Roger Chartier, dans *Les Origines culturelles de la Révolution française*, revient sur la notion d'opinion publique pour discuter les théories de Jürgen Habermas⁴. En

- 1 Je tiens à remercier François Billacois pour sa relecture attentive de mon texte et sa critique stimulante et constructive.
- 2 Jürgen Habermas, *L'Espace public. Archéologie de la publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise* [1963], trad. fr., Paris, Payot, 1978.
- 3 Michèle Fogel, *Les Cérémonies de l'information dans la France du XVI^e au milieu du XVIII^e siècle*, Paris, Fayard, 1989.
- 4 Roger Chartier, *Les Origines culturelles de la Révolution française*, Paris, Le Seuil, 1990.

1992, Arlette Farge écrit *Dire et mal dire. L'opinion publique au XVIII^e siècle*⁵, après avoir publié avec Jacques Revel, *Logiques de la foule. L'affaire des enlèvements d'enfants à Paris en 1750*⁶. Ces travaux sur le XVIII^e siècle, remettent en question les options idéologiques de Jürgen Habermas et précisent, non seulement l'espace où se diffuse l'information – la ville, ses places et ses carrefours – mais aussi les réactions aux informations, qui ne sont pas réservées aux élites, ce qu'Arlette Farge appelle « la sphère publique ». Les « gens » qui entendent et qui partagent un point de vue, qui discutent du contenu des messages, en particulier ceux émanés de l'autorité, contribuent à la formation d'une « opinion ». Dès lors qu'elle est largement partagée, elle devient « publique ». Arlette Farge insiste sur le fait que « le peuple n'est pas qu'un ventre », mais qu'il prend sa part de la discussion sur les problèmes de l'heure.

Est-il trop audacieux de chercher dans les siècles qui précèdent les Lumières des manifestations de l'opinion publique ? Pour le XVII^e siècle, on doit signaler le livre d'Hélène Merlin, *Public et littérature en France au XVII^e siècle*, publié en 1994⁷. Partant du « public », qui siffle ou applaudit au théâtre, l'auteur contribue à cette recherche de la définition du concept d'opinion publique. Même si le mot n'est pas encore présent dans les dictionnaires, celui de Furetière (1690) comme celui de l'Académie (1694), ni même dans l'*Encyclopédie* de Diderot et d'Alembert, on peut identifier la formation d'un partage des opinions qui conduit à partager l'action et, donc, admettre qu'il existe bien une « opinion publique ».

Pour ma part, je voudrais essayer de la saisir aujourd'hui sous le règne de Louis XIII et à partir des sources qui me sont plus familières, les pamphlets et les estampes. Je ne touche pas aux rapports de police et aux sources judiciaires qui sont le vivier où s'alimente la réflexion d'Arlette Farge. J'atteins donc la réalité à travers sa médiatisation, considérant que les constats et les récits des auteurs traduisent aussi l'existence

5 Arlette Farge, *Dire et mal dire. L'opinion publique au XVIII^e siècle*, Paris, Le Seuil, 1992.

6 Arlette Farge et Jacques Revel, *Logiques de la foule. L'affaire des enlèvements d'enfants à Paris en 1750*, Paris, Hachette, 1994 [1988].

7 Hélène Merlin, *Public et littérature en France au XVII^e siècle*, Paris, Les Belles Lettres, 1994.

d'une « opinion publique ». Dans la mesure du possible, au-delà des « émetteurs » de messages et à travers leur action, j'essaierai de montrer qu'ils s'adressent à un « public », pour faire apparaître, ensuite, si possible, les « récepteurs » de ces messages et leurs réactions.

Il est certes plus facile de faire une histoire de l'information, c'est-à-dire des émetteurs et de leurs messages, qu'une histoire de l'opinion publique, c'est-à-dire des récepteurs. Les sources de l'histoire de l'information sont pléthoriques. Qu'il s'agisse de pamphlets, de gazettes ou de livres, on compte par milliers. 3 300 pamphlets sous le règne de Louis XIII, 5 300 mazarinades, l'examen des fonds des bibliothèques mettent au jour des sources qui suggèrent une approche sérielle, propre aux pratiques de la recherche en histoire économique et sociale dans les années 1970. Mais Françoise Hildesheimer ne manque pas de souligner que de si grands efforts d'information et, le plus souvent, d'une propagande qui veut convaincre, sont là pour toucher un « public » et donc contribuer à la formation d'une « opinion publique ». Elle rappelle Richelieu et son « académie gazetière » et elle écrit à propos de *Faire voir, faire croire* : Richelieu « participe à une guerre des plumes qui ne le laissa jamais indifférent en un temps où « l'opinion publique » existait bel et bien comme en témoignent ces innombrables libelles destinés à l'orienter ou la dérouter, à l'informer comme à la désinformer »⁸.

En somme, à l'époque moderne, l'opinion publique se saisit le plus souvent « en creux » par rapport à l'information, même si cette information, venue en général du pouvoir ne représente qu'un des éléments qui peut forger l'opinion du public. Si les sources de l'histoire de l'information sont surabondantes, en revanche celles qui révéleraient le lecteur se font rares. Par exemple, pour saisir l'allure et le profil du lecteur de la *Gazette*, nous ne disposons pas d'une rubrique « courrier des lecteurs ». Si Renaudot entretient bien une correspondance avec certains de ses lecteurs, c'est pour en obtenir des informations et non des points de vue. Moins encore disposons-nous de sondages justement dénommés « d'opinion », invention récente.

8 Françoise Hildesheimer, recension du livre d'Hélène Duccini, *Faire voir, faire croire. L'opinion publique sous Louis XIII*, dans *Parutions.com*, le 5 janvier 2004.

Il est certain que dans la circulation du message, nous saisissons mieux l'émetteur que le récepteur. À la limite, en fonction des intentions, de la forme et de l'expression du message nous nous représentons déjà un peu le récepteur, on dirait aujourd'hui la cible, mais ce récepteur, que comprend-il ? Comme une nourriture, le message est ingéré, digéré, intégré, partagé ou rejeté.

Depuis peu, en histoire contemporaine des médias, l'intérêt se concentre sur cette réception du message. Je n'en citerai pour exemple que le colloque organisé par l'INA à Paris-I-Panthéon-Sorbonne entre hier, aujourd'hui et demain⁹. Les titres des communications peuvent séduire ou provoquer les modernistes : « construction des normes », « lieux communs sur la réception », « publics et hiérarchies culturelles », « usages et appropriations », « expertise du spectateur », « problèmes de la réception ». Comment pouvons-nous, avec nos sources, essayer de saisir cet insaisissable récepteur ? Par quelles voies (ou quelles voix) l'opinion du public, du *quidam*, de l'homme de la rue, peut-elle s'exprimer au XVII^e siècle ? Qui dit quoi à qui ? Comment ces messages jetés sur la place « publique » sont-ils reçus ? Qui leur répond et comment ?

92

Pour répondre à ces questions, je suivrai le fil des moyens de la communication : l'oral d'abord, car tout le monde peut entendre et parler en retour ; l'écrit, ensuite, réservé à qui sait lire, tout en sachant que le lecteur peut lire à haute voix pour d'autres ; l'image, enfin, dont la compréhension, élémentaire et immédiate, peut être accessible au plus grand nombre, en partie sinon en totalité.

L'ORAL

La perception du message

Branly n'étant pas encore passé par là et le magnétophone n'existant pas, nous n'avons que des traces écrites de la communication orale pourtant prioritaire dans les sociétés anciennes. Cette priorité se traduit bien dans la formule du temps qui pour dire « je vous comprends », préfère

9 *Les Publics de la Télévision*, Colloque de l'INA, Paris-I-Panthéon-Sorbonne, Paris, 24-26 janvier 2008.



*Ce miserable Gazetier
 ramptet déchire ses Gazettes
 qui ne chantent que ses desfontes
 et donne au Diable le mestier*

*Il connoit bien estant vaincu
 que fortune son Ennemie
 tourne le Dos a sa patrie
 et ne luy montre que le cu*

Fig. 1. *Le Gazetier espagnol désespéré*, par Ganière, 1644,
 Paris, BnF, Cabinet des Estampes, Qb1 (1654)

« je vous entends », à la formule que nous privilégions aujourd'hui :
 « je vois ». On peut essayer de se représenter cette place de l'annonce,
 du « cri », qui envahit l'espace public de la ville. Michèle Fogel a bien

montré dans *Les Cérémonies de l'information*¹⁰, comment le sergent crieur suivi de ses trompettes, eux aussi officiers du roi, avait pour fonction de faire connaître « les publications nécessaires [...] tant pour les affaires de Sa Majesté que pour celles où le public a intérêt »¹¹.

À cette information officielle qui procède « à son de trompe et cry public », s'ajoute celle pratiquée par le curé, le dimanche, du haut de la chaire. En effet, à la prédication proprement dite, homélie ou sermon, s'ajoute parfois une transmission orale d'informations sur l'état des affaires du temps, principalement en temps de guerre. L'annonce des *Te Deum* destinés à rendre grâces à Dieu pour les victoires remportées par le roi et ses armées en fait partie. En 1709, la lettre de Louis XIV à ses sujets devait être lue dans toutes les paroisses du royaume.

94

Les messages officiels ne sont pas seuls à circuler dans la ville. Les « crieurs » sont souvent des vendeurs. La série de gravures d'Abraham Bosse sur les cris de Paris est révélatrice. Les petits métiers ont longtemps proposé leurs services dans la rue. Les vitriers, les livreurs de glace « criaient » encore dans Paris dans les années d'après-guerre, au milieu du xx^e siècle ! Parmi ces petits métiers, se rencontre le colporteur qui vend ses feuilles volantes, comme plus tard le crieur de journaux.

Celui-ci vend des informations, et se lamente sur toutes les défaites que lui ont infligées les armées royales à Casal (29 avril 1640), Rocroi (18-19 mai 1643), Fribourg (3-4-5 août 1644). En fait, « la voix publique », la rumeur, peut, elle aussi, faire circuler des nouvelles. Le risque est grand que de l'un des témoins à un autre, et de cet autre à un troisième, l'information se modifie, se gonfle ou se déforme. Le bouche à oreille est très efficace, même dans cette très grande ville de 400 000 habitants, mais, à l'arrivée, la « nouvelle » est souvent méconnaissable. Doit-on, cependant, par méfiance ou scrupule, écarter tout recours aux nouvelles qui circulent en ville ? Jean Richer, qui crée en 1611 le *Mercurie François*, premier périodique en France, qui paraît chaque année jusqu'en 1631 régulièrement, puis de façon plus irrégulière jusqu'en 1648, explique lui-même comment il s'informe parfois en recueillant

10 M. Fogel, *Les Cérémonies de l'information*, op. cit.

11 *Ibid.*, p. 24.

les rumeurs qu'il juge plausibles ou les mieux accréditées. Dans l'introduction de son tome IV, il interpelle ainsi son lecteur : « [...] j'ay rapporté en quelque endroit quelque traict ç'a esté plutôt suivant qu'un chacun avait en bouche au temps où les choses descrites se sont passées que d'aucune passion que j'eusse de ma part ». Richer fait donc une part à la rumeur, aux on-dits, aux « bruits communs », bref, aux nouvelles qui circulent dans la ville de bouche à oreille. Quand, en 1624, Fancan fait campagne contre le contrôleur général La Vieuville, il intitule son pamphlet *Le Mot à l'oreille*, titre révélateur d'une pratique.

Les réponses orales aux messages oraux

Comment saisir ces traces de l'oral ? Quelles sources peuvent nous les révéler ?

On peut les chercher dans la littérature ou dans les journaux et mémoires des contemporains. Pour les avoir assidûment fréquentés quand j'écrivais la biographie du Maréchal d'Ancre, je sais qu'on y trouve mention des « bruits qui courent ». Pour être systématique, il faudrait revenir avec cette interrogation dans les *Mémoires* de Richelieu, Bassompierre, Fontenay-Mareuil, Phélypeaux de Pontchartrain, Loménie de Brienne, Rohan, fréquenter à nouveau le journal d'Arnauld d'Andilly. On y perçoit souvent une réprobation de la manière violente dont le maréchal a été éliminé. Cette violence d'État a jeté un froid. Les contemporains de l'Italien, s'ils condamnent le plus souvent le procédé, ne s'étendent pas sur la campagne de propagande entretenue par le nouveau pouvoir dans les semaines qui ont suivi l'assassinat. L'opposition se fait discrète. En tout cas, l'écho d'un « bruit public » ne s'entend guère ici.

On est là dans une situation bien différente de celle vécue à Paris au temps de la Ligue. À partir des mémoires-journaux de Pierre de L'Estoile, David El Kenz a étudié la réception des libelles publiés du temps de Henri III¹². Passionnante étude qui met en lumière non seulement les efforts d'une propagande, mais les effets de la réception. On y perçoit la

12 David El Kenz, « La propagande et le problème de sa réception d'après les mémoires-journaux de Pierre de L'Estoile », *Cahiers d'histoire, revue d'histoire critique*, n° 90-91, 2003, p. 19-33.

1642

PIECES SATIRIQUES CONTRE LES
ESPAGNOLS SUR LA PRISE DE PERPIGNAN

96



Fig. 2. Le Grand Effort du Castillan, gravure anonyme,
Paris, BnF, Cabinet des Estampes, Qb1 (1642)

lutte des partis, certains écrivant des graffiti que d'autres effacent la nuit et qui réapparaissent les jours suivant. À côté de la guerre des plumes, la guerre du charbon.

Par contre, « le bruit qui court » peut fort bien être un faux bruit, une rumeur qui se diffuse vite et bien par le bouche à oreille, lancée pour désinformer ; on pense à la rumeur lancée sur la soi-disant mort du Prince d'Orange pendant la guerre de la Ligue d'Augsbourg et destinée à jeter le trouble chez l'adversaire. En 1642, si on en juge par cette *Pièce satirique sur la Prise de Perpignan*, l'ennemi espagnol n'a pas hésité à se servir de la rumeur et des fausses nouvelles pour alarmer le bon peuple de Paris.

Sur cette estampe, publiée au moment de la prise de Perpignan rappelée par la vue perspective de la ville, on peut observer les Espagnols facilement reconnaissables : chapeau à haute coiffe, moustaches en crocs, lunettes (très fréquentes sans être obligatoires), fraise imposante, pourpoint serré et fermé de boutons, rosettes sous le genoux, tenant le bas, chaussures à grand décor. Le valet, éternel Sancho Pança, est chargé de trouver des projectiles dans la défécation de l'Espagnol. Mais ce qui m'intéresse davantage ici, c'est la légende :

Quelque faux bruit qu'il fasse courre
De ce Castillan la bravoure,
Au lieu d'un exploit valeureux
Dégénère en un pet foireux¹³.

Ce faux bruit qui dégénère en un pet foireux doit absolument être conjuré et la propagande du roi s'emploie à en répandre l'image. J'attire l'attention sur le fait que deux lapins, images de la poltronnerie, s'enfuient du pet foireux, effrayés par ce tonnerre.

Pour en finir avec la saisie des traces de l'oral, je crois qu'il faudrait aller voir du côté de la chanson. Les « airs connus » peuvent servir de support à des couplets porteurs de messages. On y rencontre l'effort de propagande comme celui de la contestation. Les mazarinades sont là pour en témoigner.

13 Les estampes qui illustrent cet article appartiennent aux fonds de la Bibliothèque nationale de France. Elles figurent sous la cote Qb1 suivie de la date de la gravure.

Je prendrai un exemple, qui dépasse le règne de Louis XIII, mais dont je peux penser sans grand risque qu'il traduit une pratique ancienne : *La Raillerie des François sur l'armée du Prince d'Orange*, gravure anonyme de 1691. On remarque d'abord que le Prince d'Orange conduit une armée de rats et de souris dont l'avant-garde est composée de lapins « tout gris » comme dit la chanson. Tous ces animaux sont réputés peureux et devraient déguerpir au premier bruit, donc à la première mousquetade. Mais, pour l'instant, m'intéresse davantage le témoignage, présent dans cette gravure, sur l'utilisation de la chanson comme vecteur de nouvelles et de raillerie. En effet, après le titre, l'auteur de la gravure précise : « Sur l'air : *bon ce dit on* ». Les paroles de la chanson suivent et les deux derniers vers de chaque couplet sont repris dans les deux premiers vers du couplet suivant, ce qui est une forme traditionnelle dans la chanson populaire, *À la claire fontaine* ou les *Trois jeunes Tambours* par exemple. De même le dernier vers est répété en bis. On peut faire une deuxième remarque sur la diffusion de cette chanson qui se chante partout chez les coalisés de la Ligue d'Augsbourg :

En Hollande et Espagne,
L'on chante en public
Jusque dans l'Allemagne
Et en France aussi ce dit il

Qu'on va faire une armée
Pour cette campagne icy (bis).

Faut-il souligner que l'on chante « en public ». Les chanteurs deviennent-ils alors des manifestants qui adhèrent à la raillerie ?

On peut penser, en tout cas, que les nouvelles chuchotées à l'oreille ou les chansons plus sonores s'entendent dans les rues, sur les places ou dans les estaminets, après boire.

On voudrait saisir aussi les débats, qui s'expriment, toujours à l'oral, dans les assemblées. De celles de la fabrique dans les paroisses rurales, qui ne nous ont pas laissé de procès-« verbaux », jusqu'aux grandes assemblées extraordinaires que sont les états généraux. Porter la parole

est une fonction et un honneur et ce peut être soutenir un combat ou, pour le moins, une controverse.

L'ÉCRIT

Après les études sur les pamphlets de la régence de Marie de Médicis et du règne de Louis XIII¹⁴, celles menées sur la *Gazette*¹⁵ et sur les mazarinades¹⁶, je ne crois pas nécessaire de m'appesantir aujourd'hui sur l'information et la propagande qui circule à Paris et dans les grandes villes de provinces, qui ont elles-mêmes leurs imprimeurs et leurs libraires.



Fig. 3. Carte des villes où sont publiés des libelles entre 1610 et 1643¹⁷

- 14 H. Duccini, *Faire voir, faire croire*, op. cit.
- 15 Gilles Feyel, *L'Annonce et la nouvelle. La presse d'information en France sous l'Ancien Régime (1630-1788)*, Oxford, Voltaire Foundation, 2000, et Stéphane Haffemayer, *L'Information dans la France du XVII^e siècle. « La Gazette » de Renaudot, de 1647 à 1663*, Paris, H. Champion, 2002.
- 16 Christian Jouhaud, *Mazarinades, la Fronde des mots*, Paris, Aubier, 1985, et id., « Les libelles en France au XVII^e siècle : action et publication », *Cahiers d'histoire, revue d'histoire critique*, n° 90-91, 2003, p. 33-47. Hubert Carrier, *La Conquête de l'opinion*, Genève, Droz, 1989.
- 17 H. Duccini, *Faire voir, faire croire*, op. cit., p. 48.

Les masses publiées témoignent à elles seules de l'intérêt du public ou tout au moins d'un certain public pour la « chose publique ».

Les poussées pamphlétaires se manifestent en fonction de la liberté d'expression tolérée sous la régence de Marie de Médicis et abandonnée aux opposants pendant la Fronde. Il est bien évident que les imprimeurs et les libraires ont fait de très bonnes affaires dans les périodes favorables au débat public : la réunion des états généraux en 1614-1615 et les années de la Fronde. Il est non moins certains que les dispositions prises dès 1618 et plus encore après le retour de Richelieu au pouvoir en 1624 pour contrôler la circulation de l'imprimé retentit très fortement sur l'expression de la contestation. Que l'opinion publique adhère aux choix du prince, c'est très bien, qu'elle conteste, voilà qui ne convient plus. Bassompierre, pour ne citer que lui, s'exprime de façon plus libre dans les années de la Régence que sous le gouvernement du Cardinal qui finit par l'embastiller.

100

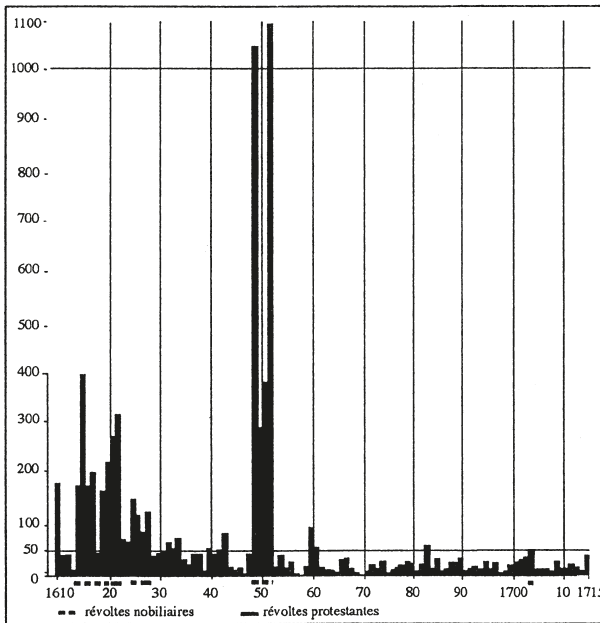


Fig. 4. Histogramme de la production pamphlétaire 1610-1715¹⁸

¹⁸ *Ibid.*, p. 20.

Je voudrais me limiter à deux moments polémiques qui éclairent la façon dont les messages écrits étaient reçus sur la place publique au XVII^e siècle. Je m'arrêterai d'abord sur la polémique conduite par Fancan en 1624 contre le contrôleur général La Vieuville. Richelieu emploie alors les services de bonnes plumes, Fancan est de celles-ci, pour mener ce que certains ont appelé une véritable « campagne de presse » contre son rival au Conseil. Ayant publié son pamphlet, *Le Mot à l'Oreille*, qui a remporté un vrai succès, Fancan reprend la plume et fait paraître *La Voix publique au Roi*¹⁹ : occasion rêvée pour lui de décrire le succès de son premier libelle. On voit ainsi comment, à partir d'un écrit bien diffusé on peut voir s'enfler la rumeur qui, à son tour, le porte. Fancan s'adresse au roi : « l'on a veu courir par Paris et dans vostre Cour un certain petit livret intitulé (*Le Mot à l'Aureille*) comme s'il eust contenu tous les mystérieux secrets de Vostre Estat, ce qui a rendu un chacun désireux d'en entendre la lecture ; de sorte qu'il a servi d'entretien à toutes les bonnes compagnies parmy lesquelles chacun s'est meslé d'en dire son opinion : En quoy les jugements se sont rencontrés assez divers »²⁰. « Chacun s'en est mêlé, d'en dire son opinion ». Voilà le mot lâché : les opinions s'expriment et ces opinions sont partagées. Fancan, fort du succès de son premier pamphlet, se présente comme porteur d'une opinion que nous dirions « publique » : « Ce que j'ay maintenant à représenter à V.M. n'est pas un discours de mesdisance, ny une raillerie complaisante, c'est une vérité la plus importante, Sire, qui puisse estre aujourd'huy annoncée à un grand Roy, dans l'urgente nécessité dutablissement de ses affaires. Ce n'est pas aussi la pensée d'un simple particulier, mais celle de tous les gens de bien et de tous les judicieux personnages de vostre Estat. En un mot, C'est la voix publique »²¹.

Voilà donc bien cette « voix publique » qui exprime « l'opinion publique ». Cette coalescence des opinions peut-elle agir sur l'événement ? L'opinion ainsi exprimée peut-elle peser dans le jeu politique, dans le jeu des décisions ? De fait, La Vieuville a été écarté, assurant à Richelieu

19 Fancan, *La Voix publique au Roi*, s.l., 1624, 67 p. BnF, Lb³⁶2241.

20 *Ibid.*, p. 3.

21 *Ibid.*, p. 5.

la première place au conseil du roi. Influence conquise à la cour certes, mais aussi appuyée à la Ville sur une « opinion publique » forgée dans la polémique pamphlétaire.

102



Le Comte de Servien  Surintendant des finances.

*Il fut Surintendant sans faueur, sans jutrigue,
La voix publique le choisit,
Et Personne n'y contredit,
Le bruit de son Renom faisoit toute sa brigade.*

Fig. 5. Le Comte de Servien, Marquis de Sablé, Surintendant des finances, 1653,

Paris, BnF, cabinet des Estampes, Série N2, D 261071

Ce recours à l'acquiescement de la « voix publique » apparaît également au moment où Abel Servien devient contrôleur général des finances en 1653.

Sous son portrait²², apparaît une légende qui traduit cette pesée de l'opinion publique :

Il fut Surintendant sans faveur, sans intrigues
La voix publique le choisit
Et personne n'y contredit
Le bruit de son Renom faisait toute sa brigue.

Comme nous parlons d'écrit, je crois qu'on ne peut faire l'économie d'une question sur la façon dont les lecteurs maîtrisent la lecture, sujet sur lequel les travaux de Roger Chartier nous éclairent²³. Lecture bourdonnante ou silencieuse, lecture privée et lecture publique, lecture partagée qui élargit le public à celui de leurs auditeurs, tout ceci a fait l'objet d'études savantes, je n'ai pas à y revenir. Toutefois, avant de conclure sur la diffusion de l'écrit, je ne résisterai pas à la tentation de vous lire un petit texte que je trouve très éclairant sur le spectacle de la rue au XVII^e siècle. Il s'agit d'une mazarinade qui met en scène les lecteurs d'un placard affiché à Paris au temps de la Fronde, plus précisément le 24 juillet 1651, au moment où le prince de Condé et son parti tiennent le haut de pavé. Condé est passé à la révolte en 1650. En 1651, il est à Paris, mais les heurts sont fréquents entre les partisans du coadjuteur, le futur cardinal de Retz, et ceux de Condé.

Dimanche on vid en divers lieux
Quelques placards séditieux
Que Messieurs de la populace
Alloient lire de place en place
Sçavoir, chicaneurs, écoliers,
Fripons, crocheteurs, bateliers,
Courtauds, marchands, apprentis, maîtres,

²² Anonyme, *Abel Servien*, 1653, BnF, cabinet des Estampes, série N2, D261071.

²³ Roger Chartier (dir.), *Histoire de la lecture dans le monde occidental*, Paris, Le Seuil, 1997, et *id.* (dir.), *Pratiques de la lecture*, Paris, Payot, 1993.

Soldats, filoux, clerks, moines, prestres,
 Riches et gueux, méchants et bons,
 Et même on vit quelques barbons
 Afin d'en voir mieux les articles
 Qui chargeoient leurs nez de bésicles ;
 Mais la plupart de ces lecteurs,
 Qui n'estoient pas de grands docteurs,
 Par des opinions diverses,
 Eurent entre eux des controverses
 Sur le sujet desdits placards,
 Jusqu'à s'entr'appelés pendards ;
 Et comme on voit, en tout rencontre,
 L'un être pour et l'autre contre,
 L'un disoit : « Le placard dit bien »,
 L'autre disoit : « Il n'en est rien » ;
 Et l'on en vit prêts à se battre,
 Pour le moins plus de trente-quatre
 Qui s'échauffoient au dernier point ;
 Mais ils ne se battirent point.

Ce texte est extrêmement éclairant sur les pratiques de la lecture, en public, le placard étant affiché « en divers lieux », et sur les échanges qui s'en suivent pouvant aller jusqu'aux coups certains jours. Quelle est donc cette « populace » qui va lire « de place en place » ? J. Habermas cantonnait les récepteurs aux élites « bourgeoises », celles des salons ou des cafés, invention du XVIII^e siècle. Arlette Farge a montré que le « peuple » pouvait en prendre sa part et la mazarinade confirme dans son énumération l'étendue sociale de la réception, entremêlée d'ailleurs de catégories morales, à moins que les « fripons » et les « filoux » n'exercent une activité régulière, sinon respectable. On y trouve évidemment ceux qui, par fonction, maîtrisent la lecture : chicaneurs, écoliers, clerks, moines, prestres et marchands. Mais se rencontrent aussi les catégories laborieuses de l'atelier, « apprentis et maîtres », des soldats, des bateliers, des crocheteurs, autrement dit « riches et gueux ». Donc de tout âge (la mention des vieillards chaussant leurs bésicles rend la scène très vivante) et de toutes conditions. Enfin, il est

bien dit que ces lecteurs ne sont pas « de grands docteurs ». Ils ont donc une opinion sans appartenir pour autant à une élite du savoir disposant d'une compétence qui les rendrait aptes à juger des choses de la politique, en tout cas du « bien commun ». Mais, et c'est là aussi l'intérêt de la mazarinade, ces lecteurs ont des « opinions diverses » qui amènent des controverses, verbales donc, avant que de manquer en venir aux mains. Sans doute se rencontrent ici des condéens et des partisans du coadjuteur qui s'injurient, « comme on voit en tout rencontre », « prêts à se battre ». Le chiffre de « trente-quatre » semble là pour la rime, encore ne devait-il pas être invraisemblable. Tous sont-ils des lecteurs ou bien certains lecteurs ont-ils mis les autres au courant du contenu du placard ? On est en droit de le penser. Nous sommes bien ici dans la ville où les passions s'échauffent et où les partis cherchent chacun à gonfler leurs troupes, devant la formation des « opinions », devant des discussions « publiques » de gens « de la rue », qui sont prêts finalement à s'engager, voire à en découdre.

En période de troubles, alors que les différents partis cherchent à augmenter le nombre de leurs partisans, la polémique doit conduire à l'action. Il est certain que c'est dans la lutte elle-même, dans les manifestations ou les cérémonies publiques qui concentrent les foules, que s'apprécie véritablement l'émergence de l'opinion publique. Mais cet aspect de l'effet de la polémique sur et par l'opinion ne peut véritablement se manifester que dans les périodes de troubles, où tout le savoir et toute l'information ne sont pas confisqués par le seul pouvoir qui en détient le secret, et où existe un espace pour une libre parole.

L'IMAGE

M'en tenant à identifier autant que faire se peut les récepteurs de messages, j'aborderai pour finir, un dernier moyen de communication, l'image. Le temps n'est plus où l'image n'était pas tout à fait considérée par les historiens comme une source à part entière. En conséquence, je peux consacrer ma dernière réflexion à ce troisième média. Sans m'attarder à de longues analyses sémiologiques, je rappellerai seulement que l'image touche la sensibilité et pas seulement l'intellect, qu'elle peut être comprise sans un détour par le texte, même si les légendes y sont



Fig. 6. *L'Espagnol tombé sur le cul*, par Ganiere,
Paris, BnF, Cabinet des Estampes, Qb1 (1654)

très développées et, enfin, que, sous le règne de Louis XIII, elle est aux seules mains des gouvernants.

L'un des grands domaines de l'image est évidemment l'image pieuse, celle qui fait sourire devant l'enfant de la crèche et pleurer sur le Christ souffrant. Pour ce qui est de l'exploitation de l'image dans ce que nous

appellerions aujourd'hui la communication politique, le message se concentre davantage sur l'information, la justification ou la propagande dans sa volonté de glorification, de persuasion ou de critique de l'adversaire.

L'efficacité de l'image tient à ce qu'elle fait appel à une lecture globale qui cherche un effet immédiat de l'ordre de l'émotion.

Cet *Espagnol tombé sur le cul* déclenche le rire dès le premier abord. Le spectateur s'identifie ou s'associe spontanément au Français qui entrouvre la porte et se gausse de son ennemi et rival. L'effet des mises en spectacle pratiquées par le graveur laisse quelque peu supposer son public.



Fig. 7. *L'Étaleur*, par Jacques Callot, 1616, frontispice des *Varie figure di Gobbi*, Paris, BnF, Cabinet des Estampes, ED 25 (A, 2) FOL

Michèle Fogel a cartographié les itinéraires de la publication des actes royaux par le crieur public²⁴. Sans doute serait-il intéressant de savoir

²⁴ M. Fogel, *Les Cérémonies de l'information*, op. cit., p. 31, 42, 46.

s'il y avait coïncidence avec les lieux où les placards étaient affichés, ce que l'on peut supposer. Dans quels endroits stratégiques interpellaient-ils le passant ? Faute d'étude sur le parcours des curieux, on peut essayer de savoir quels étaient ces flâneurs qui s'arrêtaient pour regarder les placards. Les témoignages sont rares. Je m'arrêterai à deux exemples.

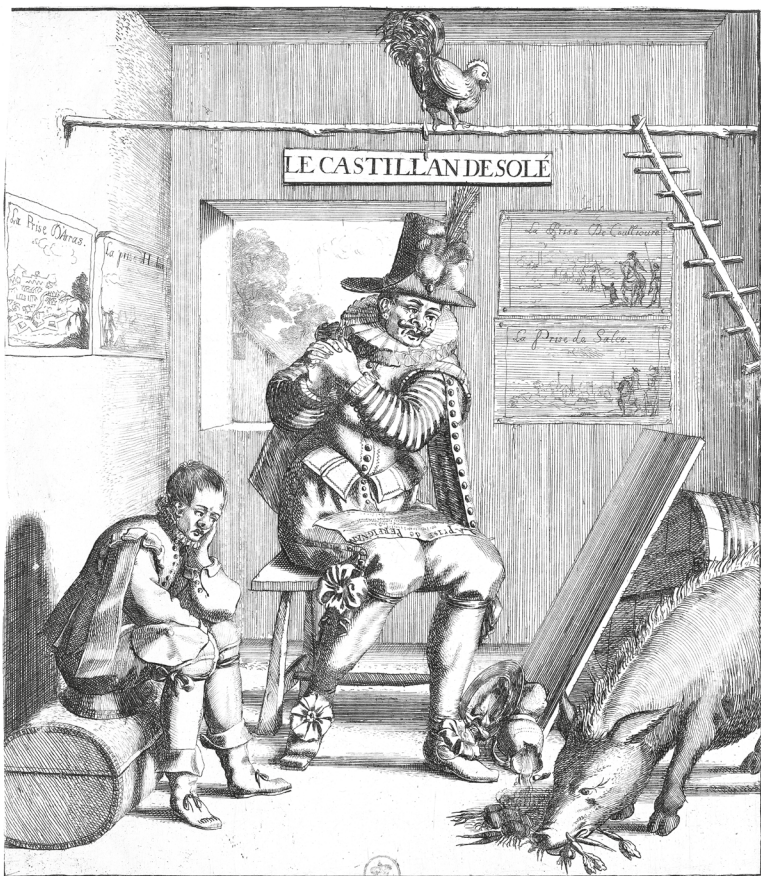
En ouverture de ses *Varie Figure*, Jacques Callot a placé une scène de rue. Un « étaleur » est assis devant son éventaire et il fait l'article sur ses estampes. Différents formats, à la française ou à l'italienne, différents genres, du moins peut-on le supposer. Autour de lui se sont arrêtés des passants : un porte-faix, un bourgeois qui sort sa bourse pour un achat, des enfants d'autres silhouettes, masculines de toute façon. Les estampes sont donc vendues par le marchand ambulant, par le colporteur, chez les libraires installés dans la galerie du Palais, sur les quais de la Seine, comme aujourd'hui les bouquinistes, par ceux, plus à l'aise, qui tiennent boutique rue Saint-Jacques ou, sur la rive droite, près du cimetière des Innocents. Pour aller plus loin, il faudrait pouvoir explorer les archives comptables de ces métiers du livre. Difficile entreprise.

Une deuxième question se pose : que deviennent les images une fois achetées ? Nous avons pas mal de représentations des intérieurs du temps qui montrent la disposition des tableaux accrochés aux murs. À titre d'exemple, on peut regarder ce *Castillan désolé* (fig. 8).

Il se désole de toutes les villes qu'il a perdues :

Arras, Hedin, Couilloure et Salce
 Ont affligé ce Castillan
 Mais la perte de Perpignan
 A fait sa dernière disgrâce.

Richer, le graveur, se borne aux victoires françaises. La reddition de Breda, le 10 octobre 1637, occupée par les Espagnols depuis 1625 et reconquise par Frédéric-Henri de Nassau, a été illustrée par Vélasquez dans son tableau, *Les Lances*. Mais ce haut fait n'a pas sa place ici. Pour Richer seules comptent les victoires françaises. Le 29 juin 1639, le maréchal de La Meilleraie s'est emparé de Hesdin « en présence du roi ». Le 19 juillet suivant, Condé et Schomberg ont pris Salces, en Roussillon.



ARRAS, HEDIN, COVILLOVRE, ET SALCES.
 Ont affligé ce CASTILLAN
 Mais la perte de PERPIGNAN
 A fait sa dernière disgrâce.
 Richer In. et fecit.

Il veut s'en apprendre la prise
 Qui le rend ainsi DESOLE
 Et même son zalet pelé
 En pleure sur une valsa.

Aussi doivent il bien se plandre
 Lors qu'un PORC croque leur dîné
 LE COCQ FRANCOIS leur force au nez
 Pour mieux les achever de peindre
 Cuv. priat. Regis

Fig. 8. *Le Castillan désolé*, par Richer, Paris, BnF, Cabinet des Estampes, RES TF-2 FOL

En 1640, Arras a subi un long siège du 13 juin au 10 août. En 1642, les 26 et 27 mars, le maréchal de La Mothe-Houdancourt a taillé en pièces l'armée espagnole envoyée en renfort pour dégager Collioure, qui se rend finalement le 13 avril. Turenne met alors le siège devant Perpignan, qui capitule enfin le 9 septembre, suivie de Salses le 15 et de Lérida le 7 octobre, livrant tout le Roussillon au roi.

On a donc, dans cette suite d'estampes, une sorte de résumé des dernières campagnes victorieuses des armées du roi. Les estampes sont

installées au mur deux par deux : à gauche, la frontière nord, Arras et Hesdin, au fond, la frontière des Pyrénées, Collioure et Salces. On peut supposer, que dans une maison dont le propriétaire expose ainsi des gravures, celles-ci peuvent être regardées par les gens de sa famille, ses domestiques, ses convives et visiteurs. Le cercle des spectateurs déborde ainsi largement celui des acquéreurs.

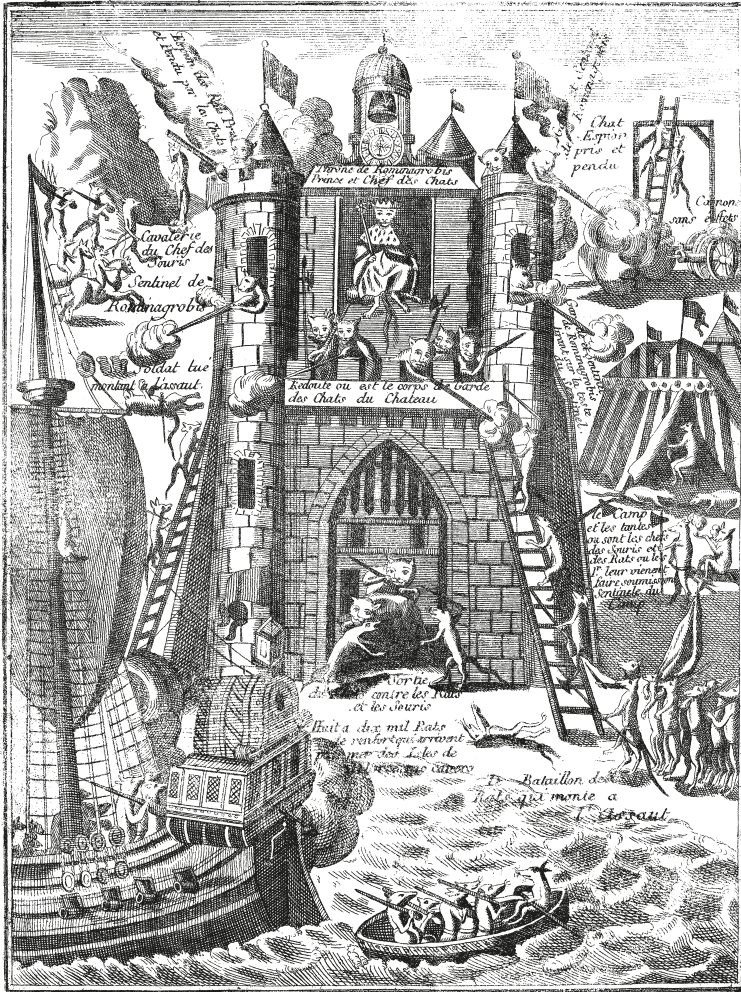
110

Pour finir ce tour d'horizon, des moyens de communication auxquels sont soumis les sujets de Louis XIII, je voudrais examiner le cas particulier du siège et de la prise d'Arras qui prépare le rattachement de l'Artois à la France et dégage sensiblement la frontière au nord de Paris. Cet événement se déroule sur plusieurs mois, de juin à août 1640. Sur le front des libelles, l'année 1640 marque un pic très sensible : 52 pamphlets, dont 42 ont pour sujet la guerre et, dans la guerre, les sièges et les batailles, dont 12 libelles pour le seul siège d'Arras. Même l'année 1642, marquée pourtant par les opérations en Roussillon et la prise de Perpignan ne compte que 36 pamphlets pour toute l'année, dont 6 concernent le procès de Cinq-Mars et 18 le Cardinal, c'est-à-dire que les affaires militaires et la soumission de la Catalogne ne représentent finalement que 14 libelles. Très présente donc dans les pamphlets, Arras l'est aussi dans les estampes, mais celles-ci paraissent seulement après la chute de la place pour célébrer la victoire. On en compte 17 pour l'année, dont 5 pour le seul siège d'Arras.

Ce qui rend ces images particulièrement intéressantes pour mon enquête sur les moyens de communication, c'est précisément que les écrits, les dictons et les images se répondent. Pour comprendre le thème iconographique qui les traversent, il faut savoir d'abord que les rats et les souris représentaient un fléau envahissant dans les campagnes et, plus encore dans les villes. Avoir un chat était une nécessité pour se défendre des rongeurs. Le combat des chats contre les souris est déjà le thème d'une gravure de 1610 qui célèbre la victoire des chats.

La longue légende est explicite : « Le Fort des Chats assiégé par mer et par Terre, par les Rats et les Souris, ou il est Mort, du temps jadis, plus de dix-huit cent mil Rats et Souris, dont les Chats ont remporté une grande victoire sur eux, leur ayant fait lever le siège et les ayant contraint de ne plus paroître ». Au centre de la partie supérieure du château se

tient Raminagrobis, le prince des Chats. On est en présence d'une démonstration de l'art des sièges et de la guerre : bataillon de renfort, assaut sur les échelles, camp et tentes des assaillants ; corps de garde des



Le Fort des Chats assiégé par Mer, et par Terre, par les Rats et les Souris, ou il est Mort du temps jadis plus de dix huit cent mil Rats et Souris, dont les Chats ont remportée une grande Victoire sur eux, leur aiant fait lever le Siège, et les aiant contraint de ne plus paroître . . .

Fig. 9. *Le Fort des chats assiégé par les rats et les souris*, gravure anonyme, Paris, BnF, Cabinet des Estampes, RES QB 201 FOL – Hennin n°1634

chats du château, sentinelles, espions, rien n'y manque. Raminagrobis et ses fidèles sont donc nécessaires à l'ordre de la ville.

Or, en 1640, un proverbe, une « prophétie », courait dans Arras : « Quand les Français prendront Arras (Arras rime avec rats), alors les rats mangeront les chats ». Ce thème, répandu par la « voix publique » est devenu si connu, si répété, que les graveurs l'ont systématiquement associé à l'illustration de la victoire, soit dans la légende soit dans la personnalisation des adversaires.

112

Au centre de la composition, le roi monté sur un cheval bondissant, représentation traditionnelle du roi de guerre victorieux, s'avance vers les bourgeois de la ville, agenouillés et venus lui remettre les clefs de leur bonne ville. Derrière le roi, M. de Chaune, M. de La Meilleray et M. de Chastillon, qui ont contribué au succès du siège. Au fond, une vue cavalière de la place ceinte de ses remparts. Enfin, tout en haut de l'estampe la légende qui fait référence au proverbe : « Les Rats n'ont pas pris les Chats, mais les François ont pris Arras ».

D'autres graveurs ont aussi exploité le thème, mais en montrant l'hidalgo espagnol menacé par les rats.

L'hidalgo tombé à la renverse est assailli par les rats, le chat, sur le toit de la bâtisse voisine surveille cette invasion sans intervenir et la bannière vantant la mort aux rats est en berne. La lettre de la gravure fait explicitement référence au proverbe :

Je croyais cette prophétie
(Quand les François prendront Arras
Les Souris mangeront les cats)
Estre de durée infinie,
[...]
La prophétie est donc bien fausse :
Car ces souris font peur aux cats
Et viennent me ronger le cas
Que je porte en mon haut de chausse.

Abraham Bosse reprend ici le thème du marchand de mort aux rats. Son hidalgo, unijambiste et infirme, n'est plus en mesure de menacer son adversaire français.

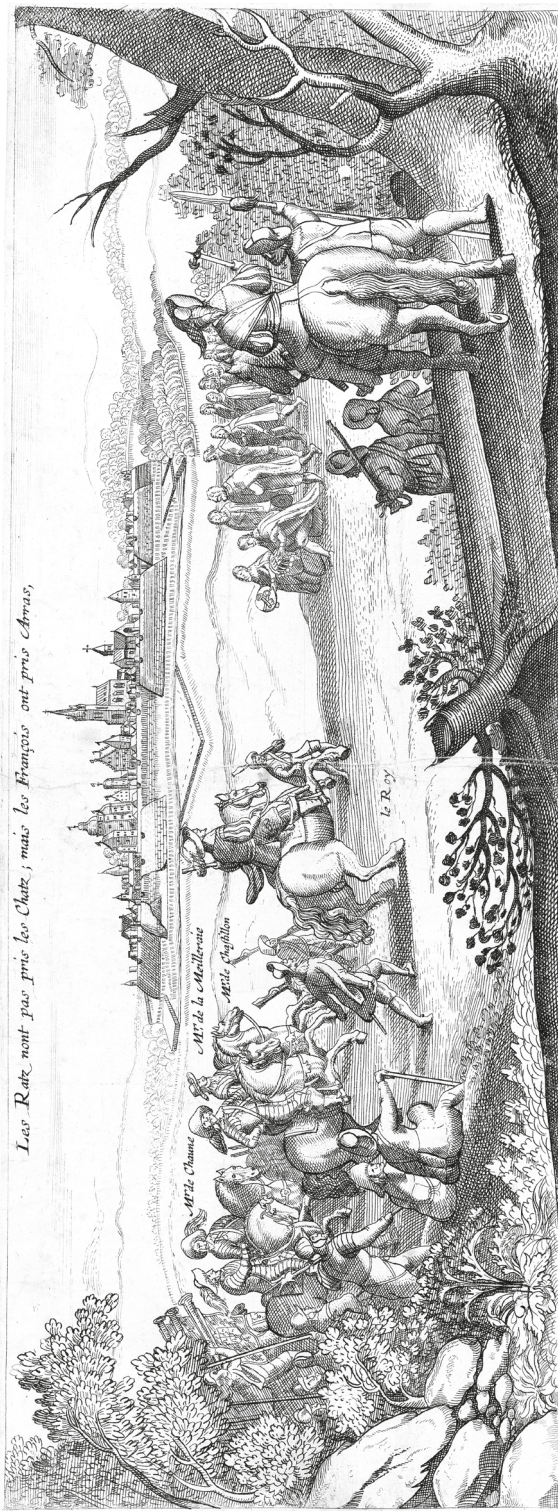


Fig. 10. La Reddition d'Arras, gravure anonyme, 10 août 1640, Paris, BnF, Cabinet des Estampes, RES QB 201 FOL – Hennin n° 2850



Fig. 11. *L'Espagnol envahi par les rats*, par Guerignan,
Paris, BnF, Cabinet des Estampes, Qb1 (1640)



Vn hidalgo qui aux combats *Par vn infortune de guerre*
Faisoit trembler toute la terre *Va criant de la mort aux rats.*
Bosse ju. et fe. *le Blond excud. avec Privilège*

Fig. 12. *Le Marchand de mort aux rats*, par Abraham Bosse, Paris, BnF, Cabinet des Estampes, RES QB 201 FOL – Hennin n° 2970



Fig. 13. *La prise et defaictes et prise générale des Chatz d'Espagne par les Ratz François devant la Ville et Cité d'Arras*, par G. Perelle, 1640, Paris, BnF, Cabinet des Estampes, RES QB 201 FOL – Hennin n° 2849

Cette fois le graveur habille les chats en Espagnols et les rats en Français et toute la légende fonctionne sur cette personnalisation des deux nations.

Ici le gigantesque chat n'a plus de l'hidalgo que l'épée et la fraise, mais la « prophétie » est toujours là, désormais intimement associée à cet exploit mémorable de la prise d'Arras.

Si nous avons tendance à penser, en suivant la pensée de J. Habermas, que l'opinion publique est un contre-pouvoir, il ne faut pas oublier cependant que la communication du pouvoir peut aussi emporter l'adhésion et, dans le cas de la prise d'Arras, créer une « réjouissance publique », qui se félicite de la victoire. En somme, le pouvoir a besoin, même sous un monarque « absolu », de l'acquiescement du public, comme, dans la tragédie antique, un protagoniste a besoin du chœur.



Fig. 14. Pièce satirique contre les Espagnols sur la prise d'Arras, par J. Lagniet, 1640, Paris, BnF, Cabinet des Estampes, Qb1 (1640) (le grand chat)

En abordant la conclusion, je serai tentée d'évoquer les citoyens d'Athènes sur l'agora, ceux de Rome invités à lire des inscriptions dans la ville ou le long des routes. Dans son livre, *Donner à voir, donner à lire. Mémoire et communication dans la Rome ancienne*, Mireille Corbier pose les questions qui nous préoccupent : quels objectifs les auteurs d'inscriptions poursuivent-ils ? Quelle est la compétence des lecteurs dans la Rome antique ? Comment faisaient-ils leur profit des informations diffusées dans la ville ? N'avaient-ils pas, eux aussi, des opinions à partager sur « le bien commun » ? L'auteur n'hésite pas à affirmer : « Une opinion publique s'exprimait donc : elle nous situe en fait sur les franges de l'oral et de l'écrit »²⁵.

Pour le XVII^e siècle, ayant montré qu'existe une réelle circulation de l'information, que celle-ci est reprise, assimilée voire critiquée par ceux à qui elle est destinée, il resterait à s'interroger sur l'effet produit et sur les actions déclenchées en retour. Y a-t-il, à l'époque moderne une

25 Mireille Corbier, *Donner à voir, donner à lire. Mémoire et communication dans la Rome ancienne*, Paris, CNRS Éditions, 2006, p. 71.

véritable pesée de l'opinion publique sur le destin des « peuples » ? Les Grands en révolte sous la régence de Marie de Médicis ont largement utilisé la polémique pour obtenir des réponses à leurs revendications. Le « parti » de monsieur le Prince s'est regroupé derrière son chef à l'appel des manifestes. Le jeu des prises de parole et des « réponses » permet de suivre, au-delà des intérêts, le débat sur la « réformation » du royaume. Mais après l'arrivée au pouvoir du cardinal, la polémique se rétracte, la production pamphlétaire s'effondre, mieux, elle passe dans la main du cardinal, comme les gravures qui servent à soutenir l'action du roi. Il faut donc attendre la Fronde pour voir réapparaître le flot des libelles favorables ou hostiles à Mazarin et, par conséquent, la pesée de leurs auteurs et de leur public sur le cours des choses.

118

En somme, la France ne jouit-elle pas d'un régime politique idéal qui combine monarchie, aristocratie et démocratie. En effet, au sommet, le roi décide ; les grands qui comportent leurs faucons et leurs colombes, discutent et proposent ; le peuple, entendu au sens civique du terme, c'est-à-dire la *sanior pars* qui s'exprime dans ses institutions représentatives, communales ou générales (assemblées des notables ou des états généraux), alterne les louanges et les plaintes pour dire où se trouve le bien commun. Dans les périodes de crise, le roi, quand il ne peut trancher entre les propositions contradictoires des grands, écoute le peuple, la « voix publique », cette opinion, au moins potentiellement consensuelle, qui transcende les opinions particulières.

TABLE DES MATIÈRES

Préface	
Lucien Bély	7
L'opinion publique a-t-elle une histoire ?	
Daniel Roche	9

PREMIÈRE PARTIE L'OPINION PUBLIQUE À LA RENAISSANCE

Du bon usage de l'anachronisme en histoire :	
l'opinion publique à la Renaissance	
Cédric Michon	39
Le statut de l'opinion dans le discours politique italien au XVI ^e siècle	
Sandro Landi	69

DEUXIÈME PARTIE LES COMBATS DE L'OPINION PUBLIQUE AU XVII^e SIÈCLE

L'opinion publique sous Louis XIII	
Hélène Duccini	89
La bataille de l'opinion publique. La monarchie hispanique face à la révolution napolitaine (milieu XVII ^e siècle)	
Alain Hugon	119

TROISIÈME PARTIE
L'OPINION PUBLIQUE : APPROCHE
HISTORIOGRAPHIQUE ET INTERNATIONALE

Opinion publique et politique en Grande-Bretagne au XVIII^e siècle.
Petit parcours historiographique d'une notion
Jean-François Dunyach.....145

Peut-on parler d'une opinion publique internationale à l'époque moderne ?
Lucien Bély 161

Table des matières183